



# Gestion de la biosécurité, de l'hygiène et de la santé animale en élevage



B

C

## Pour qui ?

Éleveurs  
Techniciens chargés du conseil  
dans les groupements de producteurs.  
Organisations de Sélection Porcine, CIA,  
Cabinets vétérinaires, Firmes services  
pour leurs adhérents et clients.

## Les + de l'IFIP

Expertise importante  
dans la réalisation d'audits  
en élevage : élevages de sélection  
avec suivi dans le temps ; audit CIA ;  
audit de nombreux élevages  
de production en France  
et dans les DOM.

Des formations sur la prévention  
à l'hygiène en élevage sont proposées  
par l'IFIP pour les éleveurs, techniciens  
et vétérinaires (catalogue en ligne  
sur [www.ifip.asso.fr](http://www.ifip.asso.fr))



## Notre offre

2.5 à 4 jours

L'Ifip propose un diagnostic personnalisé des conditions de mise en œuvre des **bonnes pratiques d'hygiène** : règles de biosécurité, - gestion de l'hygiène, - prévention et gestion de la santé animale.

La prestation comprend :

- **une visite d'élevage approfondie** avec questionnement et observations : audit biosécurité externe (organisation des circuits, sas d'entrée, gestion de l'équarrissage, des nuisibles, du local d'embarquement...) et interne (gestion de la conduite en bandes, hygiène du personnel et du matériel, infirmerie, gestion du médicament, audit du circuit d'eau...),
- **la collecte des données existantes** (comptes-rendus de visites, GTE/GTTT, résultats d'analyse, bordereaux de saisies en abattoir...),
- **la prise de mesures spécifiques** (contrôles urinaires, prélèvements pour contrôle de l'efficacité du nettoyage-désinfection,...)

Prestation de 2,5 jours par élevage : 1 jour sur site + 1 jour pour l'analyse et le compte-rendu écrit.

**Options techniques complémentaires** : - Restitution orale sur site pour l'éleveur et son encadrement (0,5 jour) ; - Mesures complémentaires : contrôles en abattoir des groins, poumons, foies, gale (1 jour).

## Quel intérêt pour l'élevage ?

L'Ifip apporte un **regard extérieur** dans le cadre d'une évaluation globale, réalisée de manière **impartiale**. Il s'agit d'une exploration approfondie grâce à l'expertise des vétérinaires de l'IFIP. Le travail ciblera les problèmes et contraintes spécifiques de l'élevage.

Le bilan « biosécurité » peut être conduit à l'échelle d'un élevage, ou de plusieurs élevages au sein d'une même structure/ ou région. Il permet de :

- **déterminer les points forts et axes de progrès**, - **formuler des préconisations techniques**.

Le bilan est aussi **adapté au type d'élevage** : élevages de sélection / multiplication / production, CIA, contexte géographique...



### Isabelle CORRÉGÉ

Vétérinaire Santé animale - Biosécurité -  
Hygiène en élevage - Salmonelles

Tél : 02 99 60 99 92

[isabelle.correge@ifip.asso.fr](mailto:isabelle.correge@ifip.asso.fr)



### Anne HEMONIC

Vétérinaire Santé animale  
- Biosécurité - Hygiène -  
Salmonelles - GBPH

Tél : 02 99 60 98 55

[anne.hemonic@ifip.asso.fr](mailto:anne.hemonic@ifip.asso.fr)



La Motte au Vicomte B.P. 35104 - 35651 Le Rheu Cedex